

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 1039-04-2022 ET 1040-01-2022

AVIS est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire du 6 juin 2022, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1039-04-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 1039-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER DES OBJECTIFS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DANS LE PARC SCIENTIFIQUE**
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1040-01-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 1040-2017 AFIN D'AJOUTER DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS INDUSTRIELS ET AGRICOLES DANS LE PARC SCIENTIFIQUE**

Prenez en outre avis que ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi et sont disponible pour consultation sur le site internet de la Ville à la page suivante : <https://www.bromont.net/administration-municipale/avis-publics/>

Bromont, ce 4^e jour de juillet 2022.

La greffière,

Eve-Marie Préfontaine, avocate
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques